

*NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE
DE THÈSES*

Marie-Stéphane Payet

**Droit
de la concurrence
et droit
de la consommation**

DALLOZ

SOMMAIRE

(Un plan détaillé figure à la fin de l'ouvrage)

La thèse conserve la numérotation d'origine du Traité de Rome

Préface VII

Introduction 1

Partie I

Recherche d'une méthode de définition du droit de la concurrence et du droit de la consommation

Titre 1. Les limites d'une définition économique et sociale
du droit de la concurrence
et du droit de la consommation 17

Chapitre 1. L'examen des finalités économiques et sociales du droit de
la concurrence et du droit de la consommation 23

Chapitre 2. L'appréciation des finalités économiques et sociales du
droit de la concurrence et du droit de la consommation 97

Titre 2. L'apport d'une définition juridique du droit de la
concurrence et du droit de la consommation :
l'exemple des règles relatives à l'abus 117

Chapitre 1. L'origine de l'abus 119

Chapitre 2. Le critère de l'abus 179

Partie II

Essai de définition du droit de la concurrence et du droit de la consommation

Titre 1. La définition substantielle du droit de la concurrence
et du droit de la consommation 245

Chapitre 1. L'emprise du droit commun sur le droit de la concurrence
et sur le droit de la consommation 253

Chapitre 2. L'emprise du droit de la concurrence et du droit de la
consommation sur le droit commun 363

Titre 2. La définition matérielle du droit de la concurrence et
du droit de la consommation 397

Chapitre 1. Des biens et des services pouvant faire l'objet d'un marché 401

Chapitre 2. Des activités soumises au marché concurrentiel 421

Conclusion 445

Bibliographie 447

Index alphabétique 505



NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE DE THÈSES

La Nouvelle Bibliothèque de Thèses a vocation à publier, chaque année, dix thèses de droit primées par un jury universitaire, sur de stricts critères d'excellence et d'originalité. Les parutions du programme 2001 ont été sélectionnées parmi les thèses soutenues au cours de l'année universitaire 1999-2000.

S o m m a i r e

Recherche d'une méthode de définition du droit de la concurrence et du droit de la consommation

Titre 1. Les limites d'une définition économique et sociale du droit de la concurrence et du droit de la consommation

Chapitre 1. L'examen des finalités économiques et sociales du droit de la concurrence et du droit de la consommation

Chapitre 2. L'appréciation des finalités économiques et sociales du droit de la concurrence et du droit de la consommation

Titre 2. L'apport d'une définition juridique du droit de la concurrence et du droit de la consommation : l'exemple des règles relatives à l'abus

Chapitre 1. L'origine de l'abus

Chapitre 2. Le critère de l'abus

Essai de définition du droit de la concurrence et du droit de la consommation

Titre 1. La définition substantielle du droit de la concurrence et du droit de la consommation

Chapitre 1. L'emprise du droit commun sur le droit de la concurrence et sur le droit de la consommation

Chapitre 2. L'emprise du droit de la concurrence et du droit de la consommation sur le droit commun

Titre 2. La définition matérielle du droit de la concurrence et du droit de la consommation

Chapitre 1. Des biens et des services pouvant faire l'objet d'un marché

Chapitre 2. Des activités soumises au marché concurrentiel

« Par l'étude des contrats et de l'autonomie de la volonté, Marie-Stéphane Payet ouvre le cœur du droit de la concurrence aux civilistes tandis que, par le droit de la concurrence, un accès aisé au droit de la consommation est offert aux commercialistes. À chaque lecteur de trouver son chemin le plus facile. Par cela, les deux branches sont restituées au juriste qui ne serait spécialiste ni de l'une ni de l'autre ; autant dire qu'elles retrouvent leur source, le droit commun. Le droit commun a dans ce travail la place de choix et il ne faut pas s'en étonner parce que la thèse n'a pas seulement pour objet de dégager le principe immobile du droit de la concurrence et du droit de la consommation mais d'éprouver la solidité de leurs relations, toujours médiatisée par leur participation au droit commun. L'auteur est ainsi parvenue à ce que son sujet devienne non seulement un sujet consistant mais un excellent sujet : l'organisation, la cohérence et l'efficacité du système juridique. Pour ce faire, l'auteur développe une conception théorique très fine des rapports entre le droit commun et le droit spécial, dans leur emprise respective, leur enrichissement réciproque, bref cette interdépendance qui signe l'existence d'un système... »

Marie-Anne Frison-Roche

www.dalloz.fr

ISBN 2 247 04370 4



9 782247 043705